

DE

LA MILICE

ET

GARDE BOURGEOISE

DE LYON.

PLANTATION D'UN MAI

EN L'HONNEUR DE M. TOLOZAN DE MONTFORT, PRÉVOT DES MARCHANDS
ET COMMANDANT DE CETTE VILLE, EN 1786.

La milice bourgeoise de Lyon offre dans sa constitution une image de la défense des anciennes républiques. Formée de citoyens comme les troupes grecques et les premières légions romaines, divisée en plusieurs compagnies particulières, elle rétablit la tranquillité dans les murs de la cité, protège le repos et le sommeil des habitans, et veille à la conservation de leur vie et de leurs biens. Chaque division n'étant point stipendiée, et ne recevant aucun salaire, obéit avec noblesse et liberté aux chefs que le corps entier a choisis. Les magistrats qui l'inspectent, le commandant supérieur qui en règle les mouvements, n'ont acquis ce droit que par la considération des services rendus à la patrie. Ils sont eux-mêmes citoyens. Leur titre n'est point trans-